

Mobil International Petroleum Corporation
RCS NOUMEA 87 B 180596 - RIDET 180596-002
CAPITAL US \$ 500.000 - SIEGE SOCIAL : WILMINGTON DELAWARE U.S.A.
9, rue d'Austerlitz
B.P. 108 - 98 845 NOUMEA CEDEX
NOUVELLE-CALEDONIE
Téléphone : (687) 24.21.50
Fax : (687) 27.56.62



Nouméa, le 25 mars 2011

Monsieur le Directeur
DIMENC
BP465
98 845 Nouméa Cedex

N/Réf : OPS/FW/am/4813-11

Objet : Déclaration émissions polluantes du Dépôt d'hydrocarbure de Ducos

Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions de l'article 10 de l'arrêté d'autorisation d'exploitation n°267-2009/PS du 28 avril 2009 concernant les prescriptions relatives à la déclaration annuelle des émissions polluantes, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint :

- Le tableau d'identification
- Le tableau récapitulatif des émissions polluantes dans l'air
- Le tableau récapitulatif des émissions polluantes dans l'eau
- L'annexe décrivant les méthodes et les hypothèses de calcul employées pour les émissions polluantes dans l'air

Comme déjà expliqué dans notre courrier OPS/FW/am/4811-11, nous vous confirmerons les émissions polluantes dans l'eau une fois que les nouvelles analyses auront été effectuées sur les nouveaux échantillons pris en début d'année 2011 devant infirmer les mauvais résultats de Décembre 2010.

Il est à noter également que les activités liées au chargement des navires à partir du wharf ont été arrêtées depuis avril 2010. Ce calcul n'apparaîtra donc plus dans les prochains rapports.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.


Franck WILLEMS
Directeur Opérations

Cc : Mobil : JPH, JLF

Tableau d'identification :

Nom de l'exploitant	MOBIL INTERNATIONAL PETROLEUM CORPORATION		
Nom de l'établissement	Dépôt pétrolier MOBIL / TOTAL de la Baie des Dames à Ducos		
Commune	Nouméa	Code postal	98 800
Adresse du site d'exploitation	300, route de la Baie des Dames à Ducos		
Complément d'adresse	-		
Principale activité économique (4)	Stockage en réservoirs manufacturés et distribution de liquides inflammables	Code NOSE-P (1)	-
Autres activités (2)		Code NOSE-P (1)	-
N° des rubriques de la nomenclature des installations classées dont relève le site d'exploitation	Rubrique n°1432 – c) et d) Rubrique n°1434 - 1 et 2		
Année concernée par la déclaration	2010	IPPC	-

Tableau récapitulatif des émissions polluantes dans l'air :

Polluant air	Masse émise (kg) (3)	Evaluation de la précision (5)	Méthode (6)	Observations
COV émis par le poste de chargement des camions	32933	P3	E	Seules les émissions liées au chargement de l'essence ont été quantifiées
COV émis par le poste de chargement des fûts	742.7	P3	E	Seules les émissions liées au chargement des fûts en essence ont été quantifiées
COV émis par le poste de chargement des navires au port	282.9	P3	E	Seules les émissions liées au chargement des fûts en essence ont été quantifiées
Emission de vapeurs d'hydrocarbures par le stockage en réservoirs aériens	123 800	P3	E	Seules les émissions liées au stockage d'essence et de Kérosène ont été quantifiées
CO ₂ émis par la circulation des camions sur le dépôt	72 827	P3	E	-
SO ₂ émis par la circulation des camions sur le dépôt	1 561,5	P3	E	-

(3) Ne rien inscrire si le flux annuel est inférieur au seuil de collecte. Inscrire ISD (inférieur au seuil de détection) s'il est impossible de déterminer le flux annuel, compte tenu des meilleures techniques disponibles, car la concentration est inférieure au seuil de détection de la méthode.

(5) Evaluation de la précision de la masse déclarée :

- P1 si la précision est inférieure à 15 % ;
- P2 si la précision est comprise entre 15 % et 50 % ;
- P3 si la précision est supérieure à 50 % ou indéterminée.

(6) Méthode d'évaluation de la masse :

- calcul à partir des mesures : M ;
- calcul à partir d'une déclaration matières ou d'un facteur d'émission propre à l'installation : C ;
- estimation à partir d'un facteur d'émission de la littérature ou autre méthode : E.

Tableau récapitulatif des émissions polluantes dans l'eau :

Polluant eau	Masse émise (kg)	Type de rejet (7)	Nom du milieu récepteur final (8)	Evaluation de la précision (5)	Méthode	Rejet final au milieu	Masse importée (éventuellement)	d'effluent annuel rejeté (m ³)	Observations
Hydrocarbures totaux	0,9	I	Baie Rochel Baie des Dames	P3	M	Milieu marin	-		
Azote Kjeldahl	16,50	I	Baie Rochel Baie des Dames	P3	M	Milieu marin	-	16565	
DCO	245,674	I	Baie Rochel Baie des Dames	P3	M	Milieu marin	-		
MES	97.51	I	Baie Rochel Baie des Dames	P3	M	Milieu marin	-		

(7) Pour les émissions dans l'eau, type de rejet :

- I : rejets isolés, c'est-à-dire rejets nets, après station d'épuration interne ou directement dans le milieu naturel ;
- R : rejets raccordés à une station d'épuration extérieure à l'installation, avant raccordement, encore appelés rejets bruts ;
- E : rejets épandus.

(8) Pour les émissions dans l'eau : nom du milieu récepteur final (cours d'eau, mer, étang, canal...).

Annexe : Méthodes et hypothèses de calcul employées pour le calcul des émissions polluantes dans l'air

Afin de quantifier les émissions polluantes liées à l'activité du Dépôt de DUCOS, nous avons repris les hypothèses et les méthodes de calcul employées par CAPSE pour l'étude réalisée en 2009.

L'étude se décompose donc comme suit :

- Calcul des émissions de COV liées au stockage de produit dans des cuves aériennes
- Calcul des émissions de COV liées à l'utilisation du poste de chargement camion
- Calcul des émissions de COV liées à l'utilisation du poste de remplissage de fûts
- Calcul des émissions de COV liées aux opérations de remplissage de navires (LCT ou bunkers) au wharf
- Calcul des émissions de CO₂ et SO₂ liées à la circulation des camions citerne au dépôt de DUCOS

Comme pour l'étude de CAPSE réalisée en 2009, nous allons considérer que les émissions de COV liées à l'activité du dépôt correspondent aux émissions polluantes produites par la manipulation de l'essence sans plomb (sauf pour le calcul des émissions liées au stockage où l'on prend en compte également le kérosène).

1. Calcul des émissions de COV liées au stockage de produit dans des cuves aériennes

Les hypothèses de calcul que nous utilisons pour l'étude 2010 sont les mêmes que celles utilisées par CAPSE pour réaliser l'étude 2009 (Dimensions des cuves, capacités de stockage, produits stockés, couleur extérieur des réservoirs, écran interne flottant pour les cuves d'essence). Les résultats sont donc identiques à ceux de l'année précédente :

Cuve	Produit	Emission total des réservoirs en T/an
14	Essence	0.7
15	Kérosène	67.5
17	Essence	1.3
19	Kérosène	53
22	Essence	1.3

Le total des émissions de COV lié au stockage des produits en cuve est donc : 123.8 T/an.

2. Calcul des émissions de COV liées à l'utilisation du poste de chargement camion

De même que pour l'étude CAPSE de 2009, nous allons considérer que le volume de COV rejetés à l'atmosphère est égal au volume d'essence chargé dans les camions citernes. Pour l'année 2010, ce volume est estimé à 55819 m³.

En considérant une masse volumique de 590mg/L (Valeur moyenne couramment retenue pour ce type d'application), on en déduit une masse de COV d'environ 32933 kg.

3. Calcul des émissions de COV liées à l'utilisation du poste de remplissage de fûts